

Renseignements communiqués par les États membres de l'AELE sur les aides d'État accordées conformément à l'acte visé au point 1j de l'annexe XV de l'accord EEE [règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)]

(2013/C 118/06)

PARTIE I

Aide n°	GBER 2/13/EMP	
État de l'AELE	Norvège	
Autorité octroyant l'aide	Nom	Arbeids- og velferdsetaten (administration norvégienne du travail et de la protection sociale)
	Adresse	Postbox 8019 Dep 0030 Oslo NORWAY
	Site internet	http://www.nav.no
Titre de la mesure d'aide	Forsøk med arbeidsavklaringspenger som lønnskudd (Projet pilote — Utilisation des indemnités mi-temps thérapeutique à titre de subventions salariales)	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Forskrift av 21. desember 2012 nr. 1418 om forsøk med arbeidsavklaringspenger som lønnskudd — Lovdata HL-2012-1184 Règlement norvégien n° 1418 du 21 décembre 2012 sur l'utilisation des indemnités mi-temps thérapeutique à titre de subventions salariales	
Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide	http://lovdata.no/for/sf/ad/xd-20121221-1418.html	
Type de mesure	Régime d'aide	X
Durée	Régime d'aide	1.1.2013 au 31.12.2017
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Tous les secteurs économiques admissibles au bénéfice de l'aide	X
Type de bénéficiaire	PME	X
	Grandes entreprises	X
Budget	Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	25,2 millions de NOK
Instrument d'aide (article 5)	Subvention	X

PARTIE II

Objectifs généraux (liste)	Objectifs (liste)	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en NOK	Suppléments pour PME en %
	Aides à l'emploi de travailleurs handicapés sous forme de subventions salariales (article 41)	40 %	